

SANTÉ

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

Personnel

CNG Centre national de gestion

Arrêté du 13 décembre 2016 portant inscription au titre de l'année 2017 au tableau d'avancement à la hors-classe des personnels de direction

NOR : AFSN1631047A

La directrice générale du Centre national de gestion,
Vu l'article L.6141-1 du code de la santé publique ;
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;
Vu le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 modifié portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;
Vu le décret n° 2005-926 du 2 août 2005 modifié relatif au classement indiciaire applicable aux personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée ;
Vu l'arrêté du 2 août 2005 modifié relatif à l'échelonnement indiciaire applicable aux personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 ;
Vu l'avis de la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard des personnels de direction des établissements énumérés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée, en séance du 13 décembre 2016,

Arrête :

Article 1^{er}

Les directeurs d'hôpital de classe normale ci-après sont inscrits, au titre de l'année 2017, au tableau d'avancement à la hors-classe des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée comme suit :

Sont nommés au 1^{er} janvier 2017 :

- 1 AYACHE Nabil.
- 2 BATY Sylvain.
- 3 BERNARD Pauline.
- 4 BONNET Léa.
- 5 BRAMI Gérard.
- 6 BRONNER Michelle.
- 7 CASTET Jean-Bernard.
- 8 CHABERT Aurélien.
- 9 COUDRAY Aline.
- 10 COUSIN Clotilde.
- 11 DEGILA Marie-Christine.
- 12 DRUESNE Isabelle.
- 13 FERREIRA Isabelle.
- 14 FEYDY Renaud.
- 15 GAREL Benjamin.

- 16 GIRARDIER Éric.
- 17 GUERRIER Marie.
- 18 HAZAEL-MASSIEUX Amale.
- 19 LAGRAIS Céline.
- 20 LAURENT Claire.
- 21 LE CORRE Sébastien.
- 22 LONCHAMP Grégoire.
- 23 MARTIN-RACINE Marie-Joëlle.
- 24 MENU Aude.
- 25 MONIER Mathieu.
- 26 PERREAND Camille.
- 27 PONCET Marie-Cécile.
- 28 REMY Patrick.
- 29 RIBOT Benoit.
- 30 ROQUE Éric.
- 31 ROUSSEL Éric.
- 32 TARDY Catherine.
- 33 WITTMANN Nicolas.

Sont nommés à une date ultérieure :

- 34 CASTOLDI Nathalie, 1^{er} février 2017.
- 35 BEN BRAHIM Walid, 1^{er} avril 2017.
- 36 CHAPEL Elodie, 1^{er} avril 2017.
- 37 CHESNEL Guillaume, 1^{er} avril 2017.
- 38 DUCOLOMB Guillaume, 1^{er} avril 2017.
- 39 DURIEZ Guillaume, 1^{er} avril 2017.
- 40 FLANQUART Arnaud, 1^{er} avril 2017.
- 41 KITTLER Anne, 1^{er} avril 2017.
- 42 MAZIN Christophe, 1^{er} avril 2017.
- 43 MOKEDE Alexandre, 1^{er} avril 2017.
- 44 PERCOT Romain, 1^{er} avril 2017.
- 45 POUILLOT Arnaud-David, 1^{er} avril 2017.
- 46 VAUTARD Aurélien, 1^{er} avril 2017.
- 47 VIAL Grégory, 1^{er} avril 2017.
- 48 ZOLEZZI Cédric, 1^{er} avril 2017.
- 49 SCHREINER Agnès, 1^{er} juin 2017.
- 50 CRESPO GARCIA Françoise, 13 juillet 2017.
- 51 ANDRIES Cyril, 1^{er} septembre 2017.
- 52 AUDY Caroline, 1^{er} septembre 2017.
- 53 NOHARET Magali, 1^{er} septembre 2017.
- 54 VALLA Julie, 1^{er} octobre 2017.
- 55 COURCOL Louis, 6 octobre 2017.
- 56 ROUX Liliane, 20 décembre 2017.

Article 2

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, soit d'un recours gracieux auprès de l'administration auteur de la décision, soit d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 13 décembre 2016.

Pour la directrice générale et par délégation :
La directrice générale adjointe,
P. RENOUL